

Dilma Rousseff qualifie le coup d'État parlementaire de farce juridique



Brasilia, (RHC/telesur).- La présidente destituée du Brésil, Dilma Rousseff, a qualifié le coup d'État parlementaire perpétré contre son gouvernement de « farce juridique. »

Dilma Rousseff a repris ses arguments au cours d'une conférence de presse transmise en direct par telesur, une chaîne régionale de télévision.

« Les politiques qui cherchent désespérément à se sauver du bras de la justice s'emparent du pouvoir par des coups d'État » avait signalé Dilma Rousseff, le 31 août dernier, après le vote du Sénat qui l'a destituée de son poste.

Au cours d'une conférence de presse hier Dilma Rousseff a souligné que sa destitution ne relève pas d'une réaction du tribunal mais d'un procès tout à fait politique.

« Nous sommes sous un coup d'État parlementaire au Brésil. Ceux qui ont perpétré ce coup n'aiment pas le mot. » a souligné Dilma Rousseff qui a également dénoncé les atteintes contre la démocratie.

«La démocratie a été jugée à mes côtés, mais j'espère que la population brésilienne aura beaucoup de conscience dans les prochaines années.»

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/104561-dilma-rousseff-qualifie-le-coup-detat-parlementaire-de-farce-juridique>



Radio Habana Cuba